



Le Président directeur général

Décision n°2024/22 /PDGPortant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu la décision 2022/90/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

<u>Article 1^{er}</u>: concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Corse** – **Provence Alpes Côte d'Azur,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurent LASNE	Directeur régional	- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles. - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non
Gérard GORDIA	Directeur régional adjoint Chef du service de gestion des aides	formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides
Florence CAZENAVE	Adjointe au Chef du service de gestion des aides	- Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides
Isabelle GRIMALDI	Cheffe du Service des Affaires Générales	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait

<u>Article 2</u>: concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Corse – Provence Alpes Côte d'Azur**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurent LASNE	Directeur régional	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels, les autorisations d'absence, les demandes de formation et les décisions d'autorisation de télétravail - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les ordres de mission
Gérard GORDIA	Directeur régional adjoint Chef du service de gestion des aides	
Florence CAZENAVE	Adjointe au Chef du service de gestion des aides	Dans leur domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels, les demandes de formation et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Agnès MEILLORET	Cheffe de secteur- Secteur Emploi	
Delphine LARY	Cheffe de secteur- Secteur Environnement Social et Relation Usagers	
Céline PIERI	Cheffe de secteur- Secteur Contrôle FEADER et indemnisation de la prédation	
Isabelle GRIMALDI	Cheffe du Service des Affaires Générales	
Christophe JACQUES	Adjoint au chef du service contrôles et aides directes agricoles	
Eric BAUMGARTNER	Chef du service des contrôles et aides directes agricoles	
Sandrine COLLOMB	Cheffe de secteur- Secteur administratif au Service des contrôles	
Matthieu DAVID	Chef de secteur- Secteur Aides Surfaces	
Sabine SOULAN	Cheffe de secteur- Secteur contrôles animaux	
Séverin THALMANN	Chef de secteur- Secteur contrôles Corses	

<u>Article 3</u>: La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet. Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

> Fait à Limoges, Le 9 février 2024

> > Le Président directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Copies:

M. Laurent LASNE
M. Gérard GORDIA
Mme Florence CAZENAVE
Mme Agnès MEILLORET
Mme Delphine LARY
Mme Céline PIERI
Mme Isabelle GRIMALDI
M. Christophe JACQUES
Eric BAUMGARTNER
Mme Sandrine COLLOMB
M. Matthieu DAVID
Mme Sabine SOULAN
M. Séverin THALMANN

M. l'Agent Comptable DRH DFJL